

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 D 05475 Numéro SIREN : 775 690 191 Nom ou dénomination : UNION INVIVO
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2021 sous le numéro de dépôt 28888



COMPTES ANNUELS



UNION INVIVO

Société coopérative

83 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE 75016 PARIS

SIREN: 775690191

DATE DE CLOTURE : 30/06/2019

Sommaire

1-Bilan actif.....	3
2-Bilan passif.....	4
3-Compte de résultat.....	5
ANNEXE.....	6
4-Faits caractéristiques.....	7
5-Règles et méthodes.....	8
6-Actif immobilisé.....	12
Immobilisations incorporelles.....	12
Immobilisations corporelles.....	13
Immobilisations financières.....	14
6 bis-Liste des filiales.....	16
7-Actif circulant.....	18
8-Capitaux propres.....	20
9-Provisions risques & charges.....	23
10-Dettes.....	24
11-Résultat.....	25
12-Engagements hors bilan.....	28
13-Autres informations.....	30

1 - Bilan actif

BILAN - ACTIF (en K euros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort. / Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Concessions, brevets et droits similaires	2 551	1 253	1 298	1 090
Indemnités de non rétablissement	915	915		0
Autres immobilisations incorporelles	401		401	40
Avances sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	3 867	2 168	1 699	1 131
Terrains	5 988	2 046	3 943	3 604
Constructions	71 580	52 332	19 248	19 984
Install. techniques, matér. et outill. industriels	78 067	62 037	17 030	16 092
Autres immobilisations corporelles	8 929	4 104	4 825	5 146
Immobilisations corporelles en cours	963		963	1 001
Avances sur immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles	166 528	120 519	46 009	45 928
Participations selon la méthode de mise en équiv.				
Titres de participations	244 718	1 507	243 211	247 525
Créances rattachées à des participations	25 480	1 200	24 280	28 499
Autres titres immobilisés	3 748	275	3 472	3 482
Prêts	2 332	336	1 996	2 059
Autres immobilisations financières	173		173	64
Immobilisations financières	276 430	3 318	273 112	279 630
ACTIF IMMOBILISÉ	446 825	126 005	320 820	326 588
Matières premières, approvisionnements	8 619	219	8 401	8 020
En cours de production de biens	10 310	2 883	7 648	8 838
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 261	872	1 589	2 154
Marchandises	6 599	2 070	4 530	2 830
Stocks	27 790	5 623	22 167	21 842
Avances et comptes versés sur commandes	16 997		16 997	15 017
Clients et comptes rattachés	177 286	869	178 397	182 771
Autres créances	323 818	136	323 682	410 419
Capital souscrit et appelé, non versé	385		385	410
Créances	518 467	1 005	517 462	606 617
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	46 775		46 775	22 743
Disponibilités	46 775		46 775	22 743
Charges constatées d'avance	1 499		1 499	4 172
ACTIF CIRCULANT	594 531	6 628	587 903	657 374
Frais d'émission d'emprunt à éteindre	84		84	450
Prime de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				282
TOTAL ACTIF	1 041 439	132 633	908 806	984 695

2 - Bilan passif

BILAN - PASSIF (en K euros)			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	73 485	73 851	73 962
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Ecart de réévaluation			23 780	23 780
Réserve légale			37 956	37 776
Réserves statutaires ou contractuelles			396	396
Réserves indisponibles			10 412	10 412
Réserves compensant le remboursement des parts sociales			8 068	8 068
Autres réserves			210 255	210 255
Provision pour intérêts aux parts sociales			3 006	4 322
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			3 964	1 028
CAPITAUX PROPRES			369 688	367 997
Produit des émissions de titres participatifs			14 000	14 000
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES			14 000	14 000
Provisions pour risques			9 584	8 879
Provisions pour charges			1 575	1 604
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			11 159	10 483
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			47 324	117 119
Emprunts et dettes financières divers			1 749	1 154
Dettes financières			49 073	118 273
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 057	6 358
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			223 520	232 825
Dettes fiscales et sociales			15 296	15 984
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 618	1 323
Autres dettes			222 385	217 449
Dettes non financières			464 875	473 919
Produits constatés d'avance			11	11
DETTES			513 959	592 203
Ecart de conversion Passif				11
GÉNÉRAL - PASSIF			908 806	984 695

3 - Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT (en K euros)	Exercice N			Exercice N-1	Variation N / N-1
	France	Exportations	Total		
Ventes de marchandises	1 659 840	15 157	1 674 997	1 640 498	34 499
Production vendue de biens	86 858	417	87 275	43 985	43 290
Production vendue de services	44 444	2 309	46 753	58 734	(11 981)
Chiffres d'affaires nets	1 791 142	17 883	1 809 025	1 743 217	65 808
Production stockée			(2 615)	(1 313)	(1 202)
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			1	27	(26)
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 648	8 048	(2 400)
Autres produits			1 818	154	1 465
Produits d'exploitation			1 813 777	1 750 132	63 645
Achats de marchandises			1 677 374	1 648 350	29 024
Variation de stock de marchandises			(1 388)	802	(2 191)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			55 463	27 254	28 210
Variation de stock de matières premières et autres approv.			(523)	(6 647)	6 124
Autres achats et charges externes			59 190	56 547	2 643
Impôts, taxes et versements assimilés			815	1 105	(490)
Salaires et traitements			8 902	8 711	191
Charges sociales			3 913	3 761	152
Dotations aux amortissements			5 341	4 825	516
Dotations aux dépréciations des immobilisations					
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant			1 876	2 727	(851)
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 545	1 290	255
Autres charges			6 601	6 052	549
Charges d'exploitation			1 818 909	1 754 778	64 133
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(5 132)	(4 644)	(488)
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré			11	43	(32)
Produits financiers de participations			12 009	6 541	5 468
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé			162	158	5
Autres intérêts et produits assimilés			1 821	2 458	(837)
Reprises sur provisions et transferts de charges			272	210	62
Différences positives de change			81	268	(185)
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Produits financiers			14 145	9 633	4 512
Dotations financières aux amortissements et provisions			360	372	(12)
Intérêts et charges assimilées			2 883	3 138	(278)
Différences négatives de change			380	3	357
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Charges financières			3 583	3 514	69
RÉSULTAT FINANCIER			10 562	6 120	4 442
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			5 420	1 433	3 987
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				2 178	(2 178)
Produits exceptionnels sur opérations en capital			3 566	3 471	95
Reprises sur provisions et transferts de charges			958	3 479	(2 520)
Produits exceptionnels			4 525	9 128	(4 604)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			784	5 315	(4 531)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 270	2 826	1 444
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			385	980	(615)
Charges exceptionnelles			5 419	9 121	(3 702)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			(895)	7	(902)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			346	43	302
Impôts sur les bénéfices			216	371	(155)
TOTAL DES PRODUITS			1 832 447	1 768 894	63 553
TOTAL DES CHARGES			1 828 483	1 767 867	60 616
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			3 964	1 026	2 938

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

UNION INVIVO

4 - Faits caractéristiques

4.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Il est rappelé qu'Union InVivo exerce trois grands métiers opérationnels:

1. Métier du Grains

1.1 Commerce International: activité de négoce et de courtage de céréales, oléagineux et protéagineux.

Cette activité est,

- limitée aux activités avec les adhérents au titre de leurs engagements,
- confiée à InVivo Trading pour sa réalisation,
- réalisée au travers d'une plateforme numérique dédiée à l'exportation de blé d'origine France, InGrains.

Sur le métier du Grains, l'exercice a été marqué par la création d'une plateforme commune de moyens de commercialisation à l'export, dédiée exclusivement au blé tendre et à l'orge fourragère. Cette plate-forme, Grain Overseas réunit InVivo, Axéreal et NatUp.

Ce nouvel ensemble d'envergure internationale permettra de regrouper certains volumes de commercialisation de blé tendre et d'orge fourragère à destination des pays tiers à travers une offre plus compétitive et des gains d'efficacité.

1.2 Logistique & Stockage : gestion de capacités de stockage (silos), de manutention, et de prestations de séchage, calibrage et autres liés au métier du grain.

2. Métier de l'Agrofourniture et des Semences

2.1 Agrofournitures: activités d'approvisionnement et de services agricoles.

2.2 Semences : activité de production et de vente de semences hybrides.

3. Matière du Vins

Activité de collecte auprès des coopératives engagées. L'Union InVivo dispose d'une base viticole de 25 000 hectares répartie entre le Bordelais, le Sud-Ouest, le Languedoc et Roussillon, la vallée du Rhône et le Beaujolais.

Les autres faits significatifs de la période sont,

- La cession de NEOVIA. Le 31 janvier 2019, les actionnaires de Neovia ont cédé 100% des actions de Neovia SAS à ADM au prix de 1,543 milliards d'euros dont 215 millions d'euros en remboursement des prêts accordés par InVivo à sa filiale. InVivo Group, principale filiale de l'Union InVivo, a perçu à ce titre 1,098 milliard d'euros.
- L'encaissement d'un acompte sur dividende de 12 millions d'euros versé par InVivo Group en date du 28 juin 2019.

4.2 CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu.

5 - Règles et méthodes comptables

5.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2019 ont été établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation dans le cadre des dispositions spécifiques du Code Rural.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

5.2 ACTIF IMMOBILISÉ

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée comme suit :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires);
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production;
- les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à la valeur vénale;
- les actifs acquis par voie d'échange ou d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans l'acte.

5.2.1 Immobilisations incorporelles

✓ Concessions, brevets et droits similaires :

- ▶ **Marques et brevets** : les marques et brevets non amortissables font l'objet, au moins une fois par an, de test de dépréciation sur la base de la valeur utilisée lors de l'acquisition. Les frais de dépôt et de renouvellement de marque et brevets sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.
- ▶ **Logiciels** : les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits en charges. Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des logiciels correspondants. Les heures affectées à la réalisation des logiciels sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes. Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 10 ans.

✓ Fonds commercial :

- ▶ **Fonds de commerce** : le fonds commercial est constitué des éléments incorporels qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan. Ces éléments concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité et de bénéfice de l'entreprise. Ils sont issus principalement des différentes opérations de fusion absorption.
 - En application du règlement 2015-06 de l'ANC, les fonds de commerce sont présumés comme ayant une durée de vie non limitée et par conséquent comme non amortissable.
 - Dans le cas d'une durée limitée, le fonds est amorti sur sa durée d'utilisation et, si la durée ne peut pas être déterminée de façon fiable, sur 10 ans.
 - Le fonds commercial est déprécié si son potentiel de services attendus s'amointrit avec le temps, l'usage ou les changements technologiques.
 - Les dépréciations comptabilisées pour les fonds commerciaux sont irréversibles.
- ▶ **Mali de fusion** : en application du règlement 2015-06 de l'ANC, le mali technique est comptabilisé en fonction des différentes natures d'actifs sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps.
 - Le mali peut être pour partie amortissable et pour partie non amortissable selon les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.
 - Le mali technique suit les règles d'amortissement de l'actif sous-jacent sur lequel porte la plus-value.
 - L'ensemble de ces éléments fait l'objet d'une dépréciation dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont pratiqués selon les durées et modes suivants :

Immobilisations incorporelles	Durée	Mode
Concessions, licences et droits similaires		
- Brevets	Selon leur durée de vie	Linéaire
- Marques	Selon leur durée de vie	Linéaire
- Système de gestion	10 ans	Linéaire
- Logiciels périphériques	3 à 10 ans	Linéaire
- Messagerie	5 ans	Linéaire
- Bureautique	3 ans	Linéaire
Indemnités de non rétablissement	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	Selon leur durée de vie	Linéaire

5.2.2 Immobilisations corporelles

L'amortissement pratiqué, linéaire, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués selon les durées et modes suivants :

Immobilisations corporelles	Durée	Mode
Terrains		
- Terrains	Non amortissable	-
- Aménagement des terrains	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions		
- Voirie, raccordement, viabilisation	10 à 30 ans	Linéaire
- Constructions béton	50 ans	Linéaire
- Constructions métalliques	30 ans	Linéaire
- Autres gros œuvres	10 à 30 ans	Linéaire
- Second œuvre	10 à 20 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 30 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles		
- Installations générales, agencements, aménagements	10 à 20 ans	Linéaire
- Matériel de transport	3 à 10 ans	Linéaire
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans	Linéaire
- Mobilier	15 ans	Linéaire

5.2.3 Immobilisations financières

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

La valeur d'utilité des titres s'apprécie par rapport à une méthode multicritères (quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte, le cas échéant, de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale, rentabilité, perspectives d'avenir et intérêt pour le Groupe).

Par dérogation au principe du PCG, les reprises de dépréciations relatives aux titres de participation sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel.

5.3 ACTIF CIRCULANT

- ✓ **Stocks** : les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette probable de réalisation. Le coût comprend les coûts d'acquisition, les coûts de production et les autres coûts d'approvisionnement et de conditionnement.
Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire moyen pondéré.
Le coût des stocks de produits finis incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normale, les consommations, les charges directes et indirectes de production, fixes et variables, qui sont encourues pour transformer les matières premières en produits finis et directement attribuables à la production. Ce coût exclut les frais généraux, les coûts d'emprunt ainsi que le coût de la sous-activité.
La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, en fonction des caractéristiques du produit (qualité, ancienneté) et des conditions de marché, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.
- ✓ **Créances Clients, Adhérents et Comptes Rattachés** : les créances sont valorisées à leur valeur. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.
Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.
- ✓ **Disponibilités** : les liquidités disponibles en banque et en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

5.4 OPÉRATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises sont converties au cours de couverture ou au cours de change en vigueur au moment de la transaction pour les opérations non couvertes.

En fin d'exercice les disponibilités, les créances et les dettes en devises étrangères non soldées sont converties en euros sur la base du cours de clôture. Lorsque l'application du taux de conversion à la date d'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires pour les créances et dettes :

- ✓ A l'actif du bilan, écart de conversion actif, lorsque la différence correspond à une perte latente.
- ✓ Au passif du bilan, écart de conversion passif, lorsque la différence correspond à un gain latent.

Déterminée devise par devise, une provision pour risque de change est comptabilisée lorsque la position globale de change y compris la trésorerie en devises, présente une perte latente.

5.5 FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

Les frais d'émission sont répartis sur la durée des emprunts, conformément à l'option pour la méthode préférentielle retenue par la société.

5.6 PROVISIONS

- ✓ **Provisions pour risques et charges** : les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

5.7 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS

- ✓ **Indemnité de départ à la retraite** : compte tenu de la législation française, la seule obligation de la société en termes d'engagements de retraite est le versement à ses salariés d'une indemnité lors de leur départ à la retraite calculée selon la convention collective et les accords d'établissement applicables à la société.

Ces engagements de retraite sont évalués conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Ils sont réalisés annuellement par un actuair indépendant selon la méthode des Unités de Crédits Projétées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale, qui est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- ▶ Une hypothèse de date de départ à la retraite fixée à 65 ans (identique à la clôture précédente)
- ▶ Un taux d'actualisation financière de 1,10% (1,50% au 30/06/2018)
- ▶ Un taux d'inflation de 1,80% (1,90% au 30/06/2018)
- ▶ Un taux de rendement attendu des actifs de 1,10% (contre 1,50% à la clôture précédente)
- ▶ Une hypothèse d'augmentation de salaires de 2% (contre 1,50% à la clôture précédente)
- ▶ Des probabilités d'espérance de vie issues des tables de l'INSEE par sexe
- ▶ Des taux de rotation du personnel par tranche d'âge basés sur l'historique de la société
- ▶ Un taux de charges sociales de :
 - 50,60 % pour les cadres (identique à la clôture précédente)
 - 44,10% pour les agents de maîtrise (contre 49,10% à la clôture précédente)
 - 39,10 % pour les employés (contre 44,10% à la clôture précédente)
 - 37,50 % pour les ouvriers (contre 42,50% à la clôture précédente)

Conformément à la possibilité laissée par l'ANC dans sa recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, la société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels selon la méthode du corridor.

Les gains et pertes actuariels résultent de changements d'hypothèses et des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Après application d'un corridor de 10% du maximum entre la valeur des engagements et la valeur des actifs de couverture, les écarts actuariels sont amortis à compter de l'exercice suivant sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés.

Ainsi, la provision représente la différence entre la dette actuarielle des engagements y afférents et les actifs éventuellement dédiés à la couverture des régimes, nette des pertes et gains actuariels et des coûts des services passés non reconnus.

En cas d'excédent d'actif dédié à la couverture du régime, une charge constatée d'avance est enregistrée sous réserve des conditions fixées par la recommandation de l'ANC.

Les informations relatives aux engagements de retraite sont précisées dans la note sur les provisions pour charges.

- ✓ **Médaille du travail** : la médaille du travail est destinée à récompenser certains salariés pour l'ancienneté de leurs services au sein de la société.

Les hypothèses et le calcul actuariel réalisé pour évaluer l'engagement au titre des médailles du travail est comparable à celui réalisé pour les engagements de retraite.

L'obligation de verser ces gratifications prévues aux salariés présents à la clôture de l'exercice fait l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan pour la totalité des engagements.

5.9 INSTRUMENTS FINANCIERS

La société détient des instruments financiers dans le but de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt, de change et de prix des matières premières sur des engagements fermes actuels ou sur des transactions futures hautement probables.

Toutes les couvertures sont prises au moyen d'instruments cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré

Les résultats afférents à ces instruments sont constatés sur la même période que l'exécution des éléments couverts.

5.9 CRÉDITS D'IMPÔTS IMPUTABLES SUR L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

La société comptabilise tous les produits résultant de crédits d'impôt en diminution de l'impôt sur les bénéfices, quelle que soit la nature de ce crédit d'impôt (notamment le crédit d'impôt apprentissage et le CICE) en conformité avec la note d'information de l'ANC du 11 janvier 2011.

6 - Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

Variations des valeurs brutes

Immobilisations incorporelles (en Keuros)	Valeurs brutes					Exercice N
	Exercice N-1	Augmentations		Diminutions		
		Achats	Autres	Sorties	Transferts	
Concessions, licences et droits simil.	2 083	488		0		2 551
Indemnités de non rétablissement	915					915
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours	40	360				400
Avances et acomptes						0
TOTAUX BRUTS	3 019	848	0	0	0	3 867

Variations des amortissements et dépréciations

Immobilisations incorporelles (en Keuros)	Amortissements et dépréciations					
	Exercice N-1	Augmentations		Diminutions		Exercice N
		Dotations	Autres	Sorties	Autres	
Frais d'établissement						0
Frais de recherche et développement	0	0		0		0
Concessions, licences et droits simil.	973	280		0		1 253
Indemnités de non rétablissement	915					915
Autres immobilisations incorporelles	(0)	1		0		0
Amortissements	1 888	281	0	0	0	2 168
Dépréciations	0	0		0		0
TOTAUX	1 888	281	0	0	0	2 168

Les indemnités de non rétablissement ont trait à l'activité Semences.

Les investissements concernent le développement de SAP pour l'activité de santé végétale pour la facturation et les achats de biens matériels (projet SAPAGRI).

Immobilisations corporelles

Variations des valeurs brutes

Immobilisations corporelles (en Keuros)	Valeurs brutes					Exercice N
	Exercice N-1	Achats	Autres	Sorties	Transferts	
Terrains	5 464	383	0	0	141	5 988
Constructions	70 595	857	0	(5)	333	71 580
Inst. techn., matr. et outill. industriels	78 359	2 783	0	(547)	471	79 067
Autres immobilisations corporelles	8 872	78	0	(23)	3	8 929
Immobilisations corporelles en cours	1 001	911	0	0	(949)	963
Avances sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	162 290	4 613	0	(576)	(0)	166 528

Variations des amortissements et dépréciations

Immobilisations corporelles (en Keuros)	Amortissements et dépréciations					
	Exercice N-1	Augmentations		Diminutions		Exercice N
		Dotations	Autres	Sorties	Autres	
Terrains	1 856	185		0		2 041
Constructions	50 800	1 727		(5)		52 322
Inst. techn., matr. et outill. industriels	60 267	2 284		(514)		82 037
Autres Immobilisations corporelles	3 725	400		(22)		4 104
Amortissements	118 447	4 597	0	(541)	0	120 504
Terrains	4					4
Constructions	11					11
Dépréciations	16	0		0		16
TOTAUX	116 463	4 697	0	(541)	0	120 519

Les investissements réalisés concernent principalement les silos et leur amélioration. Ils ont été effectués pour les sites de Metz (1 035K€), Grande Paroisse (905K€), Bassens (483K€), Nantes (406K€), Châlons (322K€), Saint Usage (273K€) et de Blaye, Oltmarsheim et Santes (pour 250K€ environ chacun).

Suivi des mali technique dans les autres immobilisations corporelles

Mali technique sur immobilisations corporelles	Exercice N-1	Entrées	Sorties	Exercice N
Silos de Blaye	1 086			1 086
Silos de Montoir	2 512			2 512
Silos de Nantes	865			865
Total brut	4 462	-	-	4 462
Silos de Blaye	(109)	(54)		(183)
Silos de Montoir	(251)	(126)		(377)
Silos de Nantes	(86)	(43)		(129)
Total amortissements	(446)	(223)	-	(669)
Total valeur nette	4 016	(223)	-	3 793

Le mali de fusion sur les silos est intégralement affecté aux structures et amorti sur 20 ans

Immobilisations financières

Variations des valeurs brutes

Immobilisations financières (en Keuros)	Valeurs brutes					
	Exercice N-1	Augmentations		Diminutions		Exercice N
		Achats	Autres	Cess./Rbt	Virements	
Participations selon la méthode de MEE	0	0	0	0	0	0
Titres de participations	246 674	256	0	(4 212)	0	244 718
Créances rattachées à des participations	27 699	4 016		(6 256)		25 459
Autres titres immobilisés	3 755	3	0	(10)	0	3 748
Prêts	2 395	0		(63)		2 332
Autres immobilisations financières	64	123	0	(14)	0	173
TOTAUX	262 588	4 398	0	(10 555)	0	276 431

Variations des dépréciations

Immobilisations financières (an Keuros)	Dépréciations					Exercice N
	Exercice N-1	Augmentations		Diminutions		
		Dotations	Autres	Reprises	Autres	
Participations selon la méthode de MEE	0	0		0		
Titres de participations	1 149	358		0		
Créances rattachées à des participations	1 200					
Autres titres immobilisés	274	2				
Prêts	336					
Autres immobilisations financières	0	(0)		0		
TOTAUX	2 959	360	0	0	0	

La diminution des titres est relative principalement à la cession des titres Logitia pour 3 914 K€.

La réduction des créances rattachées fait suite à l'encaissement de 6 250 K€ de dividende d'Invivo Grains provisionnés en dividendes à recevoir au 30 juin 2018.

L'augmentation des créances rattachées a trait aux avances en compte-courant de la SCI Grande Armée réalisées à l'avancement des travaux. Au global, ces avances à la SCI Grande Armée représentent 22 860 K€.

Échéancier des créances immobilisées

Valeurs brutes (Keuros)	< 1 an	> 1 an	Exercice N
Créances rattachées à des participations	2	25 456	25 460
Prêts	3	2 329	2 332
Autres immobilisations financières	0	173	173
TOTAUX	4	27 960	27 965

Écarts de réévaluation**Variations des actifs réévalués**

Réévaluations d'actifs (en Keuros)	Ecart de réévaluation				Ecart incorporé au capital
	Exercice N-1	Acquisitions	Diminutions	Exercice N	
Terrains				0	
Immeuble du siège	18 187			18 187	18 187
Silos et autres	14 100			14 100	14 100
Incorporation au capital	(8 507)			(8 507)	(8 507)
Actif brut	23 780	0	0	23 780	23 780
Amortissements et dépréciations				0	
Actif net	23 780	0	0	23 780	23 780

Les deux réévaluations dont l'Union a fait l'objet en 1982 et 1989, concernent principalement l'immeuble du siège social cédé en juin 2016 et différents silos. Elles sont totalement amorties.

6 bis - Liste des filiales et participations

Tableau des filiales et participations (en K euros)	N° Registre (SIREN)	Quote-part de capital détenue %	VALEURS DES TITRES		ÉLÉMENTS FINANCIERS							Date de clôture
			Brute	Nette	Capital social	Autres capitaux propres	Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires HT	Résultat net	Dividendes encaissés en cours de l'exercice	
FILIALES : sociétés détenues à plus de 50% et dont la valeur des titres détenus est supérieure à 1% du capital soit supérieur à 739 K€												
INVIVO GROUP	801 076 282	100,00%	195 533	195 533	195 533	735 417		782 778	33 949	560 151	12 000	30/06/19
INVIVO GRAINS	301 711 453	100,00%	29 701	29 701	7 623	62 883		0	321	(13 498)		30/06/19
INVIVO EVENTS	318 082 906	100,00%	1 829	1 746	1 600	315		0	3 360	(186)		30/06/19
Filiales françaises			227 063	226 980			0	782 778			12 000	
Filiales étrangères			0	0			0	0			0	
TOTAL			227 063	226 980			0	782 778			12 000	
PARTICIPATIONS : sociétés détenues entre 10% et 50% et dont la valeur des titres est supérieure à 1% du capital soit supérieur à 739 K€												
SCI GRANDE ARMEE	821 071 610	29,00%	11 600	11 600	4 000	36 022	22 861	0	0	(1 466)		31/12/18
SOREAL	759 200 934	16,30%	1 461	430	4 621	(1 996)	590	0	1 798	(288)		30/06/19
INTERRA PRO	513 372 078	38,91%	1 310	1 310	3 312	1 101	0	0	118 665	75		30/06/18
ODALLIS	444 290 951	43,08%	1 120	1 120	2 600	1 855	0	0	4 609	107		31/12/17
Participations françaises			15 491	14 460			23 451	0			0	
Participations étrangères			0	0			0	0			0	
TOTAL			15 491	14 460			23 451	0			0	
AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS												
Autres filiales et participations françaises			2 163	1 771								
Autres filiales et participations étrangères												
FILIALES ET PARTICIPATIONS			244 717	243 211			23 451	782 778			12 000	

Liste des participations dans les organismes coopératifs agricoles	Valeur brute des titres détenus à la clôture N (en K euros)			Pourcentage de détention	Produits financiers en K euros
	Coopératives ou Unions de coopératives	Sica SA ou SAS	Sica Sociétés civiles		
Sénalia Union	360			7,31	
Agrial	268			0,70	
Universal coopératives Inc	250			7,14	
Ucav	23			5,00	
Fertimayenne (Union)	167			28,38	
Uca silo Frouard	69			1,52	
Top Semences	61			4,33	
Ucca Union Centre Atlantique	41			10,48	
Sogralor	34			10,50	
Adhérents.Coop	20			6,06	
Centre Ouest Céréales	16			0,20	
Coopérative Basse-Terre	8			2,51	
Champagne Elevage - Tereval	4			0,19	
Trieux	3			nc	
CAPL	1			20,99	
Union Canal Seine Nord	ns			ns	
Acolyance	ns			ns	
Coopérative La Dauphinoise	ns			ns	
Services Coop de France	ns			ns	
Rhône Saône Engrais		273		26,96	
Sica de Gouaix		187		25,00	
Alicoop		161		1,89	
Nord céréales		163		3,26	
Sica de Bordeaux		86		45,00	
Sica Neuf Brisach		59		25,32	
Sica Atlantique		61		1,51	
Sénalia SICA			36	1,12	
Sonasco		11		39,96	
Franciade Agrifluid		9		10,00	
Laignes Agrifluid		5		10,50	
Sica Agrosaso		5		8,03	
Totaux	1 325	1 020	36		0

7 - Actif circulant

Stocks

Variations des valeurs brutes

Stocks (en Keuros)	Variations des valeurs brutes			
	Exercice N-1	Variation de l'exercice	Autres	Exercice N
Matériaux premières, approvisionnements	8 096	523		8 619
En cours de production de biens	11 826	(1 516)		10 310
En cours de production de services	0	0		0
Produits intermédiaires et finis	3 260	(999)		2 261
Marchandises	5 210	1 389		6 599
TOTAUX	28 392	(602)	0	27 790

Variations des dépréciations

Stocks (en Keuros)	Dépréciations				
	Exercice N-1	Dotation	Reprise	Autres	Exercice N
Stocks	6 550	2 111	3 038		5 623

Exploitation	1 786	2 341
Exceptionnel	325	697
TOTAL	2 111	3 038

La reprise exceptionnelle fait suite à la destruction effective de stock de semences de maïs devenues non commercialisables et dépréciées sur l'exercice 2018. De nouvelles interdictions de commercialisation de matières actives ont conduit à déprécier en totalité en résultat exceptionnel une autre variété de semence de maïs dans les comptes clos au 30 juin 2019.

Créances

Variations et maturité des créances

Créances (en Keuros)	Variations des valeurs brutes				Maturité	
	Exercice N-1	Variation de l'exercice	Autres	Exercice N	< 1 an	> 1 an
Av. et acomptes versés sur commandes	15 017	1 980		16 997	16 997	0
Créances clients	77 722	5 158		82 880	82 880	0
Créances clients adhérents	104 976	(11 442)		93 534	93 534	0
Clients douteux ou litigieux	535	0		535	535	0
Clients adh. douteux ou litigieux	317	0		317	317	0
Clients et comptes rattachés	183 550	(6 283)	0	177 266	177 266	0
Personnel et comptes rattachés	16	8		24	24	0
Organismes sociaux	10	23		33	33	0
TVA	15 091	(3 389)		11 702	11 702	0
Autres impôts et taxes assimilés	2 614	(875)		1 740	1 740	0
Fournisseurs adhérents débiteurs	46	29		75	75	0
Autres créances d'exploitation	220 214	30 833		251 147	251 147	0
Autres créances d'exploitation	237 991	26 728	0	264 720	13 499	0
Impôts sur les bénéfices	198	(120)		78	78	0
Groupe et associés	170 249	(113 014)		57 236	57 236	0
Créances sur cession immobilisation	1 650	(302)		1 348	523	825
Autres créances div. hors exploit	467	(30)		437	437	0
Capital appelé non versé	409	(24)		385	385	0
Autres créances hors exploitation	172 973	(113 490)	0	59 484	58 659	0
TOTAUX	609 532	(91 065)	0	518 467	266 420	0

Les autres créances d'exploitation concernent essentiellement les ristournes à recevoir des fournisseurs de l'activité agroalimentaire.

Variations des dépréciations

Créances (en Keuros)	Dépréciations				
	Exercice N-1	Dotation	Reprise	Autres	Exercice N
Clients et comptes rattachés	780	90	0		869
Autres créances	136	0	0		136
TOTAUX	915	90	0	0	1 005

Les dépréciations clients concernent principalement les activités des fertilisants (412K€) et des stockages (132K€)

La provision pour dépréciation des créances clients (90K€) concerne le silo de Nentes/Montoir.

Trésorerie nette**Variations des valeurs brutes**

Trésorerie nette (en Keuros)	Variations des valeurs brutes			
	Exercice N-1	Variation de l'exercice	Autres	Exercice N
Actions propres	0	0		0
Valeurs mobilières de placement	0	0		0
Disponibilités	22 743	24 033		46 775
Dettes financières à moins d' 1 an à l'origine	(29 724)	29 724		(0)
Compte courant de trésorerie centralisés (1)	168 220	(112 943)		55 277
TOTAUX	161 239	(59 187)	0	102 052

(1) Les comptes courants de trésorerie centralisée font partie des créances hors exploitation s'ils sont débiteurs ou des dettes hors exploitation s'ils sont créditeurs

Charges constatées d'avance**Variations et maturité des charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance (en Keuros)	Variations des valeurs brutes				Maturité	
	Exercice N-1	Variation de l'exercice	Autres	Exercice N	< 1 an	> 1 an
Charges constatées d'avance	4 172	(2 673)		1 499	1 499	0

La baisse significative des charges constatées d'avance s'explique par l'arrivée d'un bateau d'engrais réceptionné partiellement à fin juin 2018 et comptabilisé en charge constatée d'avance au 30 juin 2018.

Autres comptes de régularisation**Variations des autres comptes de régularisation**

Autres comptes de régularisation (en Keuros)	Variations				
	Exercice N-1	Dotation	Reprise	Autres	Exercice N
Frais d'émission d'emprunt à étaler	450	98	464		84
Ecart de conversion actif	282	0	282		0

Les frais d'émission d'emprunt ont trait à l'émission des titres participatifs et sont étalés sur 5 ans.

8 - Capitaux propres et autres fonds propres

Capital social

Décomposition des parts sociales par catégorie (nombre de titres)

(en milliers)	Nombre de titres					
	N-1	Créés	Rem-boursés	Trans-férés	N	%
Associés coopérateurs						
Activité	73 304	417	538		73 163	
Avantages particuliers						
Epargne						
S/T associés coopérateurs	73 304	417	538	0	73 163	99%
Associés non coopérateurs (ANC)	658	70	60		668	
ANC - Avantages particuliers						
S/T associés non coopérateurs	658	70	60	0	668	1%
TOTAUX	73 962	487	598	0	73 851	100%

La valeur nominale des parts sociales est de 1 euro.

Décomposition des parts sociales par catégorie (valeur)

(en Keuros)	Valeur des titres					
	N-1	Créés	Rem-boursés	Trans-férés	N	%
Associés coopérateurs						
Activité	73 304	417	538		73 163	
Avantages particuliers						
Epargne						
S/T associés coopérateurs	73 304	417	538	0	73 163	99%
Associés non coopérateurs (ANC)	658	70	60		668	
ANC - Avantages particuliers						
S/T associés non coopérateurs	658	70	60	0	668	1%
TOTAUX	73 962	487	598	0	73 851	100%

dont versé : 73 465

L'Union InVivo est une union de coopératives agricoles à capital variable régie par les dispositions du Code Rural, notamment le livre V, par les dispositions de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 modifiée et des textes applicables en la matière.

Son capital est formé de parts nominatives et indivisibles souscrites par chacun des associés coopérateurs et des associés non coopérateurs.

Le capital est réparti entre les associés coopérateurs en fonction des opérations qu'ils s'engagent à effectuer avec l'union de coopératives.

Variations des capitaux propres

Capitaux propres (en Keuros)	Variations					Exercice N
	Exercice N-1	Affectat* du résultat	Résultat net de l'exercice	Augmen- tations	Diminu- tions	
Capital social ou individuel	73 962			1 168	(1 277)	73 851
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0				0	0
Ecart de réévaluation	23 780				0	23 780
Réserve légale	37 778	180			0	37 958
Réserves statutaires ou contractuelles	398				0	398
Subvention d'investissement reçue de l'Etat	9 024				0	9 024
Opérations avec les tiers	1 300					1 300
Dévolution	88					88
Réserves indisponibles	10 412	0	0	0	0	10 412
Réserves compensant le remboursement parts sociales	6 088					6 088
Autres réserves	210 255				0	210 255
Provision pour intérêts aux parts	4 322	0			(1 318)	3 006
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice/perte)	1 026	(1 026)	3 984		0	3 884
TOTAUX	367 997	(847)	3 964	1 168	(2 593)	365 688

Il a été distribué 2 162K€ dont 1 316K€ de "Provision pour Intérêts aux parts" et 847K€ de résultat 2018.

Autres fonds propres

Autres fonds propres (en Keuros)	Exercice N-1	Exercice N	Variation
Produit des émissions de titres participatifs	14 000	14 000	0
Avances conditionnées			
TOTAUX	14 000	14 000	0

Les besoins de financement long terme du groupe sont assurés par Union InVivo et sa filiale InVivo Group. Dans ce cadre, Union InVivo a émis, le 28 juin 2018, 14.000.000 € de titres participatifs pour une durée minimale de 7 ans. A compter du septième anniversaire de l'émission, il appartiendra à l'Union de décider du remboursement ou non de ces titres.

9 - Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges

Variations des provisions

Provisions pour risques et charges (en keuros)	Variations					
	Exercice N-1	Dotation	Reprise		Autres	Exercice N
			utilisée	non utilisée		
Litiges	192	40	6	160		66
Garanties données aux clients	0	0	0			0
Pertes sur marchés à terme	0	0	0			0
Amendes & pénalités	0	0	0			0
Pertes de change	272	0	272			0
Autres risques	8 415	1 412	103	206		9 518
Provisions pour risques	8 879	1 452	381	366	0	9 584
Pensions & obligations similaires	1 604	133	162			1 575
Impôts	0	0	0			0
Renouvellement des immobilisations	0	0	0			0
Gros entretien ou grandes révisions	0	0	0			0
Autres charges	0	(0)	0			0
Provisions pour charges	1 604	133	162	0	0	1 575
TOTAUX	10 483	1 585	543	366	0	11 159

Exploitation	1 545	375
Financier	0	272
Exceptionnel	40	262
TOTAUX	1 585	909

La provision pour risque de 1 412KE concerne une obligation d'achat sur contrat de vins.

Engagements de retraite

Variations de l'exercice

Engagements de retraite (en Keuros)	Exercice N-1	Variation de l'exercice	Exercice N
Valeur des engagements de fin d'année	(1 926)	(725)	(2 651)
Valeur des fonds de fin d'année	14	0	14
(Inauffleance) / Surplus	(1 912)	(725)	(2 637)
Ecart actuariels restant à amortir (1)	(341)	(697)	(1 038)
Provision comptabilisée au bilan	(1 572)	33	(1 539)
Total des engagements nets de couverture	(1 513)	(664)	(2 577)
Répartition de la charge de l'exercice			
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(100)	(12)	(112)
Coût financier	(27)	(2)	(29)
Rendement attendu des fonds	0	0	0
Amortissement des écarts actuariels	(44)	29	(15)
Modification de périmètre et autres impacts	0	0	0
Total de la dotation de l'exercice	(171)	15	(156)

(1) Montant reporté en engagements hors bilan

10 - Dettes

Dettes financières

Variations des dettes financières

Dettes financières (en Keuros)	Exercice N-1	Augm.	Dimin.	Autres variations	Exercice N
Emprunts obligataires	0	0	0		0
Empr. et dettes bancaires à moins d'un an à l'origine	29 724	0	(29 724)		0
Empr. et dettes bancaires à plus d'un an à l'origine	87 395	63	(40 134)		47 324
Financements obligataires et bancaires MLT	117 119	63	(69 858)	0	47 324
Emprunts et dettes financières divers	1 154	595			1 749
Quote-part de résultats de SNC et GIE	0	0			0
Autres dettes financières MLT	1 154	595	0	0	1 749
TOTAUX	118 273	658	(69 858)	0	49 073

Maturité des dettes financières

Dettes financières (en Keuros)	Exercice N			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires	0	0	0	0
Empr. et dettes bancaires à moins d'un an à l'origine	0	0	0	0
Empr. et dettes bancaires à plus d'un an à l'origine	8 012	25 995	13 317	47 324
Financements obligataires et bancaires	8 012	25 995	13 317	47 324
Emprunts et dettes financières divers	1 097	0	652	1 749
TOTAUX	9 110	25 995	13 969	49 073

Dettes non financières

Variations et maturité des dettes non financières

Dettes non financières (en Keuros)	Variations				Maturité	
	Exercice N-1	Variation de l'exercice	Autres	Exercice N	< 1 an	> 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	198 352	(10 834)		185 517	185 517	0
Fournisseurs adh. et cptes rattachés	36 473	1 530		38 003	38 003	0
Clients créditeurs	43 354	7 009		50 363	50 363	0
Clients créditeurs adhérents	177 417	(7 665)		169 752	169 752	0
Personnel et comptes rattachés	1 944	102		2 046	2 046	0
Organismes sociaux	2 320	(331)		1 989	1 989	0
TVA	8 680	440		9 120	9 120	0
Autres impôts et taxes assimilés	3 020	(880)		2 140	2 140	0
Dettes d'exploitation	469 560	(10 629)	0	458 931	458 931	0
Impôts sur les bénéfices	0	0		0	0	0
Dettes sur immobilisations	1 323	1 295		2 618	2 618	0
Groupe et associés (court terme)	3 027	293		3 320	3 320	0
Autres dettes diverses	9	3		6	6	0
Dettes hors exploitation	4 360	1 591	0	5 944	5 944	0
TOTAUX	473 919	(9 039)	0	464 875	464 875	0

(1) En terme de trésorerie, les comptes courants de trésorerie sont pris en compte dans la situation de trésorerie nette (cf note

Les postes "clients créditeurs" sont constitués de provision pour ristournes à reverser dans le cadre de l'activité de l'agrofourniture.

Produits constatés d'avance**Variations et maturité des produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance (en Keuros)	Variations				Maturité	
	Exercice N-1	Variation de l'exercice	Autres	Exercice N	< 1 an	> 1 an
Produits constatés d'avance	12	(1)		11	11	0

11 - Résultat

Chiffres d'affaires

Chiffres d'affaires par nature et par marchés géographiques

Chiffres d'affaires nets (Keuros)	Exercice N			Exercice N-1			Variation
	France	Export	TOTAL	France	Export	TOTAL	
Ventes de marchandises	1 659 840	15 157	1 674 997	1 508 181	32 317	1 540 498	34 499
Prod. vendue de biens	88 858	417	89 275	43 664	321	43 985	43 290
Prod. vendue de services	44 444	2 309	46 753	52 151	5 583	57 734	(11 981)
TOTAUX	1 791 142	17 883	1 809 025	1 703 896	39 221	1 743 217	55 808
Répartition (%)	99%	1%	100%	98%	2%	100%	
Variation N / N-1 (€)	87 147	(21 338)	65 808				

Le chiffre d'affaires de l'Union affiche une légère hausse par rapport à l'exercice précédent grâce notamment à la progression de l'activité des Fertilisants (+75 236K€) due principalement au rachat de l'activité Nexen en mars 2018.

Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation en Keuros	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Production stockée	(2 515)	(1 313)	(1 202)
Subvention d'exploitation	1	27	(26)
Reprises sur dépréciations de stocks	2 341	2 406	(65)
Reprises sur dépréciation de créances d'exploitation	0	1	(1)
Reprises sur amort, et dépré. D'exploitation	2 341	2 407	(66)
Reprises prov. Pour risques et charges d'exploit.	213	176	37
Remboursement des assurances	86	(4)	90
Transferts de charges associés SEP BASSENS-SPBL	1 959	2 036	(77)
Autres transferts de charges	2 931	3 434	(503)
Transferts de charges d'exploitation	4 876	5 485	(609)
Royalties	135	129	6
Autres produits de gestion	1 483	24	1 459
Autres produits de gestion courante	1 818	154	1 664
TOTAUX	6 634	6 916	(282)

Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes (en Keuros)	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Sous-traitance d'activité	10 990	11 316	(326)
Locations, charges locatives et de copropriété	3 707	3 418	291
Personnel extérieur à l'entreprise	4 270	3 510	759
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 202	1 929	273
Commissions et courtages	0	0	0
Autres comptes	38 022	36 376	1 646
TOTAUX	59 190	56 547	2 643

La principale variation porte sur les frais de transport sur ventes (+2 173K€) liés à la nouvelle activité de produits fertilisants "NEXEN" acquis en mars 2018.

Impôts et taxes

Impôts et taxes en Keuros	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Contribution Economique Territoriale (CET)	(200)	(671)	(471)
Impôts et taxes sur rémunérations	(172)	(183)	9
Taxes foncières	(85)	(74)	11
Taxes sur les véhicules de sociétés	(8)	(10)	(2)
Autres impôts et taxes	(150)	(187)	(37)
TOTAUX	(615)	(1 105)	(490)

Charges de personnel

Charges de personnel en Keuros	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Salaires	(8 902)	(8 498)	(408)
Charges sociales	(3 913)	(3 666)	(247)
Intéressement (dont abondement)	(345)	(310)	(35)
TOTAUX	(13 160)	(12 472)	(688)

Dotations aux amortissements

Dotations aux amortissements en Keuros	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Dotations sur immobilisations incorporelles	(281)	(179)	(102)
Dotations sur immobilisations corporelles	(4 597)	(4 478)	(119)
Dotations sur charges à répartir	(464)	(169)	(295)
TOTAUX	(5 342)	(4 825)	(516)

Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation

Dotations aux provisions d'exploitation en Keuros	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Dépréciations des stocks	(1 786)	(2 727)	941
Dépréciations des clients douteux	(90)	0	(90)
Dépréciations d'exploitation	(1 876)	(2 727)	851
Provision départs retraits et médailles du travail	(133)	(284)	135
Autres provisions pour risques et charges d'exploitation	(1 412)	(1 006)	(987)
Provisions pour risques et charges d'exploitation	(1 545)	(1 290)	(862)
TOTAUX	(3 421)	(4 017)	(1 643)

Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation en Keuros	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Créances irrécouvrables	(18)	0	(18)
Royalties et redevances	(4 860)	(5 781)	821
Autres charges de gestion	(242)	(261)	19
TOTAUX	(5 120)	(6 042)	922

Quote part de résultat sur opérations faites en commun

Quote part de résultat sur opérations faites en commun en Keuros	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Quote part de résultat sur silo d'Ottmarshelm	(11)	(43)	32
TOTAUX	(11)	(43)	32

Résultat financier

Résultat financier (en Keuros)	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Produits financiers de participations (1)	12 009	6 541	5 468
Produits financiers sur autres actifs	182	158	5
Intérêts et assimilés	(1 242)	(680)	(562)
Résultat sur opérations de change	(278)	263	(542)
Plus ou moins-values de cession de valeurs mob. de placement	0	0	0
Amort., dépréc., prov. et transferts de charges financiers	(88)	(162)	74
TOTAUX	10 562	6 120	4 442
Dont Produits financiers	14 145	9 633	4 512
Dont Charges financières	3 583	3 514	69

(1) Le détail des produits financiers de participations figure dans l'annexe "Liste des filiales et participations".

Le résultat financier est principalement constitué de l'acompte sur dividende de 12M€ distribué par Invivo Group. La réduction de la dette externe ayant eu lieu en cours d'exercice, son impact sur la baisse des intérêts ne s'est pas fait ressentir sur cet exercice.

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel (en Keuros)	Produits N	Charges N	Total N	Résultat N-1
Plus ou moins-values de cession des immobilisations	3 588	(4 270)	(704)	645
Autres produits et charges exceptionnels de gestion	697	(784)	(87)	(3 137)
Amort., dépréc., prov. et transferts de charges exceptionnels	261	(385)	(104)	2 499
TOTAUX	4 524	(5 419)	(895)	7

La moins value de cession d'immobilisation résulte de la moins value de cession sur les titres Logitla -1,8M€ diminuée de la plus value sur la cession des titres Manvivo + 1,1M€

Les interdictions de matières actives concernant le traitement des semences continuent. Une provision pour destruction de stock de semences de maïs non commercialisables a été constituée pour 325K€.

12 - Engagements hors bilan

Instruments financiers de couverture

Instruments financiers de couverture (en Keuros)	Exercice N	Exercice N-1
Risques de prix sur matières premières		
- Marchés à recevoir à terme		
- Marchés à livrer à terme		
Risques de taux		
- Cap		
- Floor		
- Swap		
- Collar		
Risques de change		
- Achats et ventes de devises à terme	28 812	14 717
ENGAGEMENTS INSTRUMENTS FINANCIERS	28 812	14 717

Engagements donnés

Engagements donnés (en Keuros)	Exercice N	Exercice N-1
Cautions de contre-garantie sur marchés		
Créances cédées non échues		
Gages, nantissements, hypothèques et sûretés réelles		
Avals, cautions et garantie donnés	845 843	1 077 300
Lettres de confort		
Garanties de passif		
Passifs de sociétés transparentes		
Engagements de retraite et assimilés (non provisionnés)		
Engagements de retraite et assimilés – écarts actuariels (1)	1 038	341
Convention de centralisation de trésorerie		
Autres engagements donnés	5 181	4 810
ENGAGEMENTS DONNES	852 042	1 082 451

(1) La détail des engagements de retraite comptabilisés figure dans l'annexe "Provisions pour risques et charges".

Les cautions ont été données par Union InVivo en sa qualité de mère vis-à-vis de ses filiales et en particulier pour garantir le remboursement des dettes financières de InVivo Group vis-à-vis des établissements bancaires.

Engagements reçus

Engagements reçus (en Keuros)	Exercice N	Exercice N-1
Avals, cautions et garantie reçues		
Créances assorties de garantie / Nantissements reçus		
Engagements reçus des associés coopérateurs	1 718	1 196
Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune	2 074	2 074
Chèques de caution		
Convention de centralisation de trésorerie		
Autres engagements reçus	5 241	4 695
ENGAGEMENTS RECUS	8 033	7 965

Engagements réciproques

Engagements réciproques (en Keuros)	Exercice N	Exercice N-1
Engagements de crédit-bail mobilier		
Engagements de crédit-bail immobilier		
Engagements de location longue durée		
Engagements de rachat de titres (put sur minoritaires)		
Autres engagements réciproques	9 936	19 450
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	9 936	19 450

Cautions bancaires

Cautions bancaires (en euros)	Exercice N	Exercice N-1
Cautions en garantie des paiements de dettes d'exploitation	288	1 133
Autres cautions bancaires		
ENGAGEMENTS CAUTIONS BANCAIRES	288	1 133

13 - Autres informations diverses

Transaction avec les parties liées

■ *Avances versées et prêts*

La société a accordé des avances financières sans intérêt dont le détail est le suivant:

Montant des avances en K euros	Exercice N	Exercice N-1
SOFRAMAA	912	912

■ *Autres opérations*

Les autres opérations correspondent à des transactions commerciales courantes réalisées sur la base de prix du marché ou sont non significatives pour la société.

Effectifs moyens

Les « Effectifs moyens » correspondent à la moyenne sur l'exercice des effectifs présents à chaque fin de trimestre.

Effectifs moyens Par catégorie socio-professionnelle	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Ingénieurs et Cadres	55	63	(8)
Agents de maîtrise	79	79	0
Employés et techniciens	15	14	1
Ouvriers	55	54	1
Autres	0	0	0
TOTAUX	204	210	(6)

Utilisation du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a pour objet d'améliorer la compétitivité de l'entreprise et ainsi de lui permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de ses fonds de roulement.

La société a enregistré dans ses comptes de l'exercice un crédit d'impôt de 43 K€.

Rémunérations des membres des organes de direction et d'administration

Le montant des indemnités compensatrices de l'activité allouées sur l'exercice aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 187 K€.

Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir (en Keuros)	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Créances rattachées à des participations	2	9	(4)
Autres Immobilisations financières	0	3	(3)
Créances clients et comptes rattachés	39 690	34 609	5 081
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	(2)	0	(2)
Etat et autres collectivités publiques	255	10	245
Autres créances	224 809	219 730	5 079
Disponibilités	0	0	0
TOTAUX	264 754	264 358	10 390

Charges à payer (en Keuros)	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	79	168	(89)
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0
Dettes fournisseurs	62 270	64 981	(2 691)
Dettes fiscales et sociales	4 883	5 797	(914)
Dettes sur immobilisations	578	616	(38)
Autres dettes	219 281	212 050	7 211
TOTAUX	287 072	283 552	3 480

Suivi des éléments particuliers des exercices précédents

L'Union InVivo a été citée à comparaître dans une affaire de corruption présumée touchant un fonctionnaire européen. Ce dossier a fait l'objet d'un jugement en première instance rendu le 27 juin 2012 par le Tribunal Correctionnel de Bruxelles. L'Union InVivo a été condamnée à une amende de 0,5M€. La commission européenne et France Agrimer, parties civiles, n'ont pas été suivies dans leurs demandes. Ce jugement a fait l'objet d'un appel, et par un arrêt en date du 8 mai 2013, la cour d'appel a globalement confirmé les condamnations prononcées par les juges en première instance. Le 28 mai 2014, la Cour de Cassation de Belgique a cassé l'arrêt de la Cour d'appel rendu sur les actions civiles exercées par la Commission Européenne et France Agrimer. Aux termes de l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Mons (Belgique) le 15 novembre 2019, les demandes d'indemnisation à l'encontre de l'Union InVivo, ont été déclarées infondées. Le délai pour introduire un pourvoi en cassation à l'encontre de cette décision expire le 2 décembre 2019.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

Information relative à l'Union de coopérative

L'Union est soumise au régime fiscal spécifique aux coopératives et unions de coopératives.

L'Union InVivo est la société consolidante des comptes du groupe InVivo arrêtés au 30 juin.

SCP MONTIEL ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Union InVivo

Exercice clos le 30 juin 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

SCP MONTIEL ET ASSOCIES
14, rue Portalis
75008 Paris
349 954 636 R.C.S. Paris D

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
3, rue Emile Masson
CS 21919
44019 Nantes cedex 1
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Union InVivo

Exercice clos le 30 juin 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de l'Union InVivo,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union InVivo relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'union à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant le risque relatif au litige avec la Commission européenne et France Agrimer, tel qu'il est décrit dans la partie de la note 13 consacrée au suivi des éléments particuliers des exercices précédents.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés figurant à l'actif du bilan de votre union sont évalués selon les modalités présentées dans la note identique à l'année précédente de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'utilité et, le cas échéant, vérifié le calcul des dépréciations et/ou provisions.

Nous nous sommes assurés que les provisions concernant les engagements de retraite sont constituées conformément à la note identique à l'année précédente « Engagements de retraite et avantages assimilés » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons examiné les modalités de constitution de ces provisions ainsi que les hypothèses utilisées pour les évaluer.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'union à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

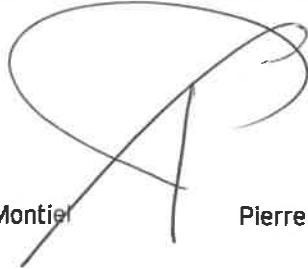
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Nantes, le 3 décembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

SCP MONTIEL ET ASSOCIES



Jean-Luc Montiel

Pierre Laborde

ERNST & YOUNG Audit



Willy Rocher

EXTRAIT DU PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 18 DECEMBRE 2019

L'An deux mille dix-neuf, le dix-huit décembre à neuf heures, les Sociétaires de l'Union INVIVO - Union de Coopératives Agricoles, - se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Palais des Congrès - 2, Place de la Porte Maillot à PARIS 75017, sur convocation faite par le Conseil d'Administration suivant avis inséré, le 13 novembre 2019, dans le Journal d'Annonces Légales "La Loi", ainsi que par lettres adressées aux Sociétaires.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- [•]
- Affectation du résultat
- [•]
- Pouvoirs en vue des formalités. [•]

Troisième résolution

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 3 964 077€ dont un excédent résultant des opérations avec les adhérents de 4 586 759€ et un déficit des opérations faites avec les tiers de 622 682€, l'Assemblée Générale dote les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

- | | |
|---|-----------|
| - Imputation de la perte résultant des opérations avec les tiers non associés sur les résultats réalisés avec les associés coopérateurs : | 622 682 € |
| - Réserve pour parts annulées : | 110.949 € |
| - Réserve légale (10%) : | 458 676€ |

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable s'élève à 3.394 452€.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de servir, aux associés coopérateurs et non coopérateurs détenteurs de parts sociales à la date de convocation de l'assemblée, un intérêt aux parts sociales libérées à la clôture de l'exercice, au taux de 2,92 % pour un montant pouvant atteindre la somme de 2 145 192 €, et de doter la provision pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales pour 1 249 260 €.

Le paiement de cet intérêt aux parts sera effectué avant le 31 mai 2020, après imputation des sommes nécessaires à la mise à jour ou à la libération complémentaire des parts sociales de tout associé coopérateur non à jour avec ses obligations de souscription ou de libération de parts sociales, conformément aux statuts de l'Union.

[•]

Onzième résolution

L'Assemblée Générale confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ces résolutions, en vue de l'accomplissement de toutes formalités nécessaires.

[•]



Extrait certifié conforme par Monsieur Thierry Blandinières, Directeur Général d'UNION INVIVO
